

N° 146/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 novembre 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 novembre 2022

Objet de la délibération :

Demandes de DETR Voirie 2023

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	62
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	79

Résultat du vote	
- Pour :	79
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le quatorze novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle polyvalente d'Arc et Senans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Laurent BROCARD à Félix CHOPARD, Claude CURIE à Bernard HUOT-MARCHAND, Cyrielle DELISLE à Alain OUDET, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, Philippe MARECHAL à Jean-Claude GRENIER, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX, Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, Danielle PITAVY à Jean-Michel LIEVREMONT

Procuration

Suppléé(e)s

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Bernadette FAILLENET par Eric LASEUBE, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Serge MONNET par Hubert JUSTE, Lydie SAGE par Martial PAULY

Excusé(e)

Henri BARBET, Olivier DARD, Louis DAUDEY, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Laëtitia ROGNON, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Guillaume AYMOUNIN, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Romuald MAUGAIN, Jean-Louis POGLIANO, Rémy STADELMANN, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Dominique BERION a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu le transfert de la compétence voirie à la CCLL en 2018,
Considérant les 12 projets de travaux de voirie éligibles à la DETR dont le récapitulatif figure au tableau ci-dessous,
Considérant l'avis favorable de la commission sur ces dossiers

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve les projets présentés et les plans de financement tels que détaillés dans le tableau en annexe,
- Autorise le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR au taux de 25 %,
- S'engage à entreprendre les travaux dans les 2 ans suivant les dates de notification des décisions attributives de subvention,
- Autorise le Président à signer les pièces à intervenir,
- Sollicite les autorisations de commencer les travaux avant notification.

Fait et délibéré en séance, le 14.11.2022

Pour Extrait conforme
Jean-Claude GRENIER
Président

Commune	Rues	Estimation travaux HT	DETR 25 %	Fonds propres (dont emprunt)	Total HT
Durnes	Rue des Champs du Puits	92 309,76	23 077,44	69 232,32	92 309,76
L'Hopital du Grosbois	Chemin du Greffier	34 536,87	8 634,22	25 902,65	34 536,87
Reugney	Chemin du Bonheur	49 287,71	12 321,93	36 965,78	49 287,71
Crouzet Migette	Rues du cul de sac de l'auberge de la tioupe	75 207,60	18 801,90	56 405,70	75 207,60
Charnay	chemin de Champ Bregon	27 876,45	6 969,11	20 907,34	27 876,45
Ornans	chemin de Chauveroches (partiel)	95 154,98	23 788,75	71 366,24	95 154,98
Montmahoux	Chemins Mont, pont de Bois, coin du Bas	92 057,26	23 014,32	69 042,95	92 057,26
Myon	Réfections de rues	94 231,21	23 557,80	70 673,41	94 231,21
Reugney	Rue Neuve	53 884,41	13 471,10	40 413,31	53 884,41
Charnay	Chemin de la Vieille Grange	58 727,46	14 681,87	44 045,60	58 727,46
Scey Maisieres	rue du Prieuré	45 104,85	11 276,21	33 828,64	45 104,85
Ornans	chemin du champ du cerf	121 082,27	30 270,57	90 811,70	121 082,27

TOTAL 839 460,83 209 865,21 629 595,62 839 460,83